

Les cellules souches à l'épreuve

Biotech • La maîtrise des cellules souches ouvre des perspectives médicales importantes, mais soulève des questions éthiques et juridiques nouvelles. Un colloque fait le point sur les espoirs et les doutes suscités par un domaine en plein développement.

«**R**éparer la vie?»: la question commence à se poser grâce aux progrès immenses du génie biomédical. Elle sera traitée lors d'un colloque public autour de la problématique des cellules souches.

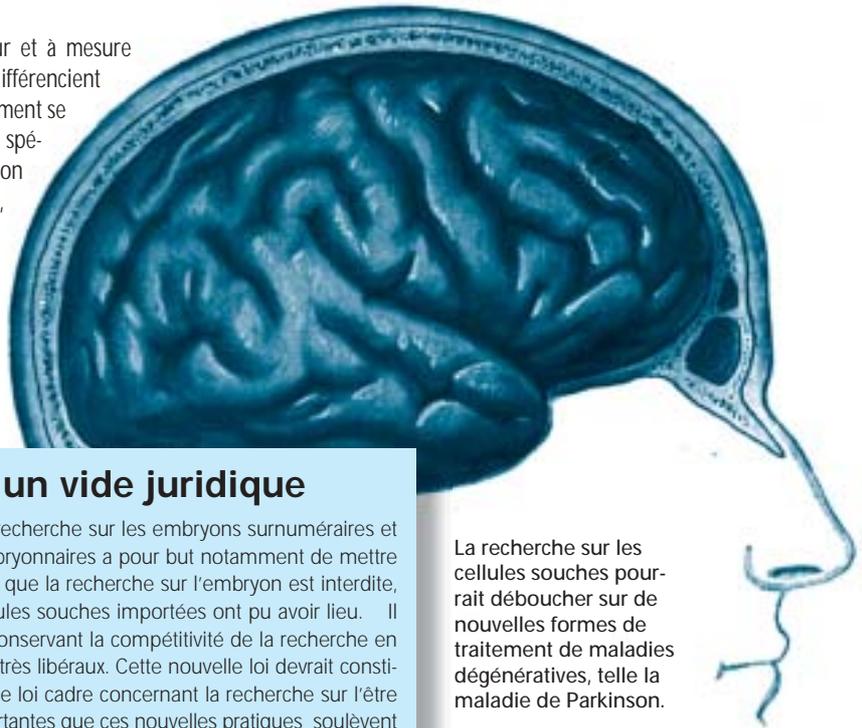
Débat de société

Organisé par Imédia, interface sciences, médecine et société de l'UNIL, en partenariat avec la Fondation Sciences et cité, le Groupement d'études biologiques et la Société vaudoise des sciences naturelles, ce colloque verra se confronter les points de vue des médecins avec des chercheurs en sciences humaines.

Les mercredis 6, 13 et 20 novembre, des débats publics sont organisés, qui se concluront le 23 novembre par un «panorama éthique et juridique de la recherche sur les cellules souches en Suisse et en Europe». Si le débat est important, c'est que l'on attend énormément des cellules souches.

Un ovule fécondé se divise, dans les premiers jours, et les 8 cellules ainsi créées ont un potentiel immense: elles peuvent se développer pour former n'importe quel tissu humain qui compose un individu: nerfs, os, muscles. A ce stade, elles

sont dites totipotentes. Au fur et à mesure de leurs divisions, elles se différencient et leur potentiel de développement se restreint à mesure qu'elles se spécialisent. Grâce à ces cellules, on a donc l'espoir, en les cultivant, de réparer des tissus endommagés par des accidents ou des maladies dégénératives, par exemple. Après la naissance, on trouve des cellules souches dans une vingtaine de tissus: cerveau, sang,



Comblant un vide juridique

La Loi fédérale relative à la recherche sur les embryons surnuméraires et sur les cellules souches embryonnaires a pour but notamment de mettre fin à un vide juridique: alors que la recherche sur l'embryon est interdite, des recherches sur des cellules souches importées ont pu avoir lieu. Il s'agit donc de légiférer en conservant la compétitivité de la recherche en Suisse, face à d'autres Etats très libéraux. Cette nouvelle loi devrait constituer un premier pas vers une loi cadre concernant la recherche sur l'être humain. Les questions importantes que ces nouvelles pratiques soulèvent nécessitent un débat public. En parallèle à la procédure de consultation «ordinaire», pendant laquelle les milieux concernés peuvent faire part au législateur de leurs remarques, la Fondation Sciences et cité a été mandatée par l'Office fédéral de la santé publique et le Groupement de la science et de la recherche pour engager ce débat plus largement. Le Colloque public «Réparer la vie?» est partie intégrante de cette démarche. •loe

pulpe dentaire par exemple, mais la recherche s'intéresse principalement à celles de l'embryon, d'où d'importantes questions éthiques à traiter.

En effet, les embryons créés par fécondation in vitro et qui n'ont pas été implantés devraient être détruits en vertu de mesures transitoires de

La recherche sur les cellules souches pourrait déboucher sur de nouvelles formes de traitement de maladies dégénératives, telle la maladie de Parkinson.

la Loi sur la procréation assistée. De passionnants débats en perspective, donc, qui doivent être menés si l'on entend donner toutes ses chances à un domaine de recherche novateur et porteur d'aussi grands espoirs.

• Luc-Olivier Erard

La manifestation se déroule à l'aula du Palais de Rumine. Toutes les infos sur www.sciences-et-cite.ch. Voir également notre memento en page 6.

Les universités du monde vous tendent les bras

Pourquoi quitter Dornigny pour les grands espaces? Comment faire valoir une année d'étude à l'étranger? Comment profiter au maximum d'un séjour en mobilité? Vous trouverez toutes ces informations, et bien d'autres, sur le site Internet des Relations internationales www.unil.ch/ri. En attendant, Erasmus a connu son millionième participant. Pourquoi pas vous? Tour d'horizon en page 5.



6

ÉCONOMIE ET SANTÉ
L'Ecole des HEC au cœur d'un projet de réseau national.

RENTÉE ACADÉMIQUE
Nouveautés de la rentrée.
Tour d'horizon des facultés.

MÉMENTO
Du 6 au 12 novembre 2002.

2

3

5

L'UNIL s'investit dans l'économie de la santé

Management de la santé • L'Ecole des HEC de Lausanne est au cœur d'un programme de formation spécialisée unique en Europe.

L'économie et le management de la santé sont une préoccupation grandissante, en Suisse et dans le monde. Les spécialistes se multiplient et les congrès internationaux drainent toujours plus de participants. Afin de répondre à cette forte croissance, la Conférence universitaire suisse finance, depuis cette année, un projet de réseau en économie de la santé. Le projet devrait aboutir en 2005 et faire de la Suisse un pôle de spécialisation unique en Europe.

Objectif triple

Pour l'heure, la spécialisation en économie de la santé est enseignée de manière sporadique entre diverses universités – Bâle, Berne, Zurich, Lugano, Genève et Lausanne. Un protoréseau dont l'UNIL constitue déjà un pôle important avec l'Institut d'économie et de management de la santé – lire interview express – qui propose un master depuis 1998.

La création d'un réseau unifié poursuit trois objectifs: la mise en place d'un master professionnalisant, la création d'une formation doctorale commune et



Un réseau unique est une nécessité pour maîtriser l'économie de la santé et permettre à tous les partenaires de travailler main dans la main.

la participation à un programme de recherche européen.

Plus qu'un pas vers le doctorat, le master professionnalisant sera la marque d'une vraie motivation pour l'économie de la santé.

Une expérience professionnelle préalable en sera même une condition d'admission. Cette spécialisation sera d'ailleurs étalée sur deux ans pour être compatible avec un travail à temps partiel.

La formation doctorale commune entre les universités suisses est à la fois une mesure d'encouragement pour les spécialisations en économie de la santé et un moyen de regrouper les forces disponibles. Ce programme de spécialisation est une exclusivité suisse. L'enseignement y sera d'ailleurs dispensé en anglais afin d'attirer des candidats hors de nos frontières.

Enfin la participation au programme SHARE (Survey on Health and Aging Retirement in Europe – lire encadré) démontre l'engagement de la Suisse sur l'échiquier européen en matière de management de la santé.

Si le programme SHARE existe déjà depuis cette année, le master et la formation doctorale n'en sont encore qu'au stade de l'élaboration. Mais la réflexion est bien avancée et le départ effectif du projet est prévu pour 2003.

• Stéphane Gachet

PROGRAMME DE RECHERCHE SHARE

Huit pays européens, ainsi que les USA, participent à ce projet de recherche. Son but est d'examiner les liens existants entre la santé, la richesse et la retraite, au travers d'une enquête menée sur la population de plus de 50 ans.

Unifier pour mieux former

Formation • L'Institut d'économie et de management de la santé (IEMS) est un pôle de formation pilote actif à l'UNIL depuis 4 ans.



S.Gachet

Le prof. Alberto Holly dirige l'IEMS et s'intéresse depuis plus de dix ans aux problèmes de l'économie de la santé.

Qu'est-ce que l'IEMS?

A.H.: L'IEMS est un institut fortement interdisciplinaire. C'est une particularité lausannoise, «le leading house» du réseau actuel. Il repose sur deux facultés, HEC et Médecine, et collabore activement avec l'IUMSP (Institut universitaire de médecine sociale et préventive). Etre ouvert à d'autres disciplines est indispensable si l'on veut s'attaquer aux problèmes de santé publique.

Quel est le but du nouveau programme de formation?

A.H.: Il s'agit avant tout de répondre à une demande sociale croissante. Beaucoup de questions se posent en matière de santé, mais peu de gens sont véritablement formés pour y répondre, même si pour l'heure nous ne sommes pas autant consultés qu'on l'aurait souhaité. Le besoin de formation est très fort et il n'existe actuellement pas de formation systématique. Les enseignements sont dispensés de manière sporadique et aléatoire. Aucun endroit n'est véritablement dédié à cette activité, pourtant le seul moyen d'offrir une vision globale de la problématique.

PUBLICITÉ

Quoi de neuf dans les facultés?

Reprise des cours • A chaque rentrée académique son lot de nouveautés. Tour d'horizon des facultés.

Si les bouleversements les plus radicaux auront lieu à l'automne prochain, avec notamment l'arrivée de deux nouvelles facultés, l'UNIL ne stagne pas et prépare, dès aujourd'hui, les changements de demain. D'une manière générale, les grandes lignes de ces changements portent sur l'adaptation au processus de Bologne – offrant toujours plus de flexibilité aux étudiants – et sur une ouverture accrue aux autres universités, notamment au travers du projet triangulaire. Les autres bouleversements à venir ont déjà été relayés par la presse quotidienne, qui a fait gorges chaudes du futur déménagement de l'Ecole de Pharmacie et des remaniements institutionnels entre l'UNIL et sa voisine l'EPFL... •sg

LETTRES

En attendant l'aménagement du règlement actuel, la nouveauté concerne surtout le changement du règlement des examens, compatibilité ECTS oblige. Le système de crédits assure une plus grande mobilité pour les étudiants et une adaptation pour le personnel administratif, vu le croisement des régimes.

THÉOLOGIE

Les deux sections de cette faculté prennent leur autonomie. Théologie (enseignement traditionnel du christianisme) et sciences des religions (toutes autres religions au choix des étudiants) se distinguent maintenant clairement. L'autre grande nouveauté est le renforcement des enseignements à l'extérieur de la Faculté avec trois cours proposés à l'EPFL.

HEC

«Coup de jeune» dans l'Ecole des HEC, que 12 nouveaux professeurs de provenance internationale ont rejointe. Des cours supplémentaires renforcent le programme en finance, en économie de la santé et en ressources humaines. Parmi les nouveautés figurent également la participation au DEA sur les nouvelles technologies (voir Droit) et, dès janvier, l'introduction d'un cours en éthique et responsabilité sociale des entreprises.

SSP

Outre les cours du projet triangulaire, deux nouveaux DEA démarrent cette année – globalisation et régulation sociale et monde arabe. Des manifestations devraient de plus animer la Faculté qui fêtera ses 100 ans en 2003.

DROIT

«Rien ne change et tout change» dans la Faculté de Droit où beaucoup de professeurs ont changé, renforçant encore les contacts avec l'Institut suisse de droit comparé. Une nouveauté tout de même avec le lancement du DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies, en collaboration avec l'IPSC, HEC et la Faculté de Droit de Genève.

SCIENCES

Les grands bouleversements sont à venir pour cette faculté qui vit sa dernière année avec cinq sections. Quelques changements toutefois pour les étudiants de 1^{ère} année de biologie avec un nouveau plan d'études renforçant les branches en biologie.

La Faculté de Médecine fera l'objet d'une communication ultérieure. •ndlr

ATELIERS «EMPLOI»: PRÉPARER LE PASSAGE À LA VIE PROFESSIONNELLE

Pour étudiantEs, assistantEs et graduéEs de l'UNIL depuis moins d'un an. Gratuit!

Module 1. Construire ses atouts: s'informer sur les réalités du marché de l'emploi pour mieux élaborer son projet professionnel

Module 2. Cerner ses atouts: évaluer ses potentialités et ses points forts pour valoriser sa formation et son parcours

Module 3. Parler de ses atouts: mettre en valeur ses compétences auprès du futur employeur pour muscler sa candidature

Module 1. Construire ses atouts

Étudiez futé! - lundi 18 novembre / 15h-17h; mettre en relation ses études et sa future insertion professionnelle; découvrir les expériences utiles à faire pendant les études; connaître les compétences professionnelles à développer. Public cible: étudiantEs en début de parcours universitaire.

Le marché de l'emploi - mercredi 20 novembre / 15h-17h; acquérir une vision d'ensemble du marché du travail et des débouchés universitaires; saisir les différences entre les fonctions au sein d'une organisation; connaître le fonctionnement d'une entreprise, d'une association, de l'administration. Public cible: tous les étudiantEs.

Préparer sa recherche d'emploi - mercredi 27 novembre / 13h-17h; élaborer un projet professionnel réaliste; connaître les instruments d'information sur le monde professionnel; apprendre à se documenter sur un secteur. Public cible: étudiantEs et doctorantEs en milieu ou fin de parcours universitaire.

Trouver un stage - mardi 3 décembre / 15h-17h; comprendre l'utilité et la fonction d'un stage; distinguer les différents types de stages et leur cadre de fonctionnement; s'informer sur les moyens de trouver une place de stage.

NB: Pour les participants qui souhaitent avoir des conseils plus complets sur les démarches à effectuer pour trouver une place, il est vivement recommandé de compléter cette séance par les ateliers «préparer sa recherche d'emploi» et/ou «le dossier de candidature». Public cible: tous les étudiantEs.

Module 2. Cerner ses atouts

Découvrir ses intérêts et sa personnalité - lundi 25 novembre / 9h-17h

Vivre un assessment center - lundi 2 décembre / 9h-17h

Définir ses compétences - mercredi 4 décembre / 8h-12h

Module 3. Parler de ses atouts

Décrypter les offres d'emploi - jeudi 28 novembre / 13h-15h

Le dossier de candidature - jeudi 5 décembre / 13h-17h

L'entretien d'embauche - vendredi 6 décembre / 9h-17h

Le programme complet des ateliers est à votre disposition au secrétariat.

Animateurs: Claude Roulin, Photisone Vanvilay, Helena Leimgruber, Alberto Vazquez. Inscription obligatoire pour tous les ateliers auprès du secrétariat du SOC.

Le nombre de place étant limité, il est conseillé de s'inscrire rapidement. Pas d'inscription par mail.

Début des inscriptions: 4 novembre.

Service d'orientation et conseil, BRA, 1015 Dorigny, tél. 021 692 21 30.

Heures d'ouverture: lundi à vendredi (fermé le mercredi) 10h15-12h / 13h-16h30

Marie-Jose.Zuccone@soc.unil.ch; www.unil.ch/soc

Club Montagne Agepoly

- Escalade: 2x/sem., en salle puis dehors dès le retour de la chaleur.

- Ski de montagne: week-ends avec difficulté crescendo; semaines pendant les vacances; telemark.

- Cascade de glace: sorties d'initiation et 4 jours en janvier au Fournel (rassemblement international).

- VTT: si la neige tarde. L'association cherche un responsable VTT.

Réunion d'info mercredi 6 novembre à 12h15 à l'Agepoly (Esplanade EPFL).

<http://clubmontagne.epfl.ch>, Julien.Vallet@epfl.ch



Bourses

Année académique 2003/2004

Collège d'Europe de Bruges

La Fondation Homburger offre une bourse pour un Master of European Legal Studies. Conditions: être licencié ou docteur en droit et être âgé de moins de 30 ans. Délai de dépôt des candidatures: 31 janvier 2003.

Rens. et dossiers de candidature: Dr. Marcel Dietrich, Homburger Rechtsanwalt, Weinbergstr. 56/58, Postfach 338, 8035 Zürich; www.homburger.ch (Karriere - Studierend), marcel.dietrich@homburger.ch

PETITES ANNONCES

Divers

Grès, perles, peinture sur soie et porcelaine, sculpture proposés par les artisans de St Sulpice les 9 et 10 novembre, dès 10h au Complexe du Centre Léman.

Cherche étudiant à l'aise avec Mac OS X pour m'initier au surf, e-mail et éventuellement à quelques fonctions avancées sur Word X, tél. 021 729 87 10.

ASSURANCE - MALADIE

L'assurance pour la maladie et les accidents est obligatoire pour tous les étudiants de l'UNIL. Ils peuvent s'affilier à la caisse d'assurance de leur choix. Depuis cette année, c'est également le cas pour les étudiants étrangers provenant des pays de l'Union Européenne et les étudiants étrangers titulaires d'un permis B ou L.

Étudiants de l'Union européenne

L'assureur étranger doit être une assurance publique. L'étudiant doit obtenir de cette assurance le formulaire E 128. Après l'avoir rempli et signé, l'étudiant doit le faire parvenir à L'Institution commune LAMal, KVG, Gibenistrasse 25, CH 4503 Soleure, tél. 032 625 48 20. L'étudiant reçoit ensuite de l'Institution une attestation confirmant qu'il est inscrit auprès d'elle et que son assurance remplit les conditions de la LAMal.

Il doit alors présenter cette attestation à l'Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents (OCC), rue Saint-Martin 2, case postale 288, 1001 Lausanne, tél. 021 348 29 11, qui délivrera une dispense d'affiliation à une assurance en Suisse.

Permis B et L

L'assureur étranger doit remplir le formulaire de contrôle de l'obligation d'assurance-maladie et accidents établi par l'OCC. Par ce document, il atteste la prise en charge des frais d'hospitalisation et de traitements ambulatoires.

Nouveau venu sur le marché suisse, le plan Golden Care Student Cover CH propose une couverture d'assurance privée maladie-accident et d'assistance internationale. La prime annuelle est de Fr. 995.- (rens.: tél. 021 321 90 05, info.Lausanne@manr isk.com).

Étudiants suisses

Les cotisations d'assurance varient beaucoup d'une caisse à l'autre. Deux sites Internet permettent de comparer les primes 2003 des principales caisses-maladie de Suisse. www.bonasavoir.ch et www.comparis.ch calculent le coût annuel de vos primes et l'économie possible en modifiant la franchise.

Ça peut vous donner l'envie de changer de caisse-maladie. Il est encore temps: la résiliation doit intervenir avant le 30 novembre!

Les demandes de subside pour l'assurance maladie doivent être adressées à l'agence communale du lieu de domicile.

Renseignements complémentaires: service des affaires socio-culturelles, tél. 021 692 21 21.

En complément du Mémento (p.6)

Du 7 au 9 novembre

Allocation d'organes. Médecine/Ethique.

L'allocation d'organes constitue l'un des problèmes éthiques majeurs dans la médecine de transplantation. Un projet de loi sur la transplantation est actuellement déposé au Parlement suisse. Au cours du processus de consultation de ce projet, l'un des principaux points de la discussion fut la question de l'allocation d'organes. Le projet prévoit la mise sur pied d'une structure nationale de coordination qui permette d'allouer les organes selon des critères exclusivement individuels. Le colloque a pour objet d'éclaircir, dans une perspective pluridisciplinaire, les problèmes d'ordre médical, éthique et juridique liés à l'allocation d'organes. L'objectif principal doit être, à côté du débat théorique, de soulever la question de la mise en place d'une juste répartition des organes. Le colloque est mis sur pied avec le soutien du Centre lémanique d'éthique (CLÉ) de Lausanne et est redevable au Fonds national suisse et à l'Académie suisse des sciences médicales. Ce colloque est le second du cycle de rencontres centrées sur les questions fondamentales de la médecine de transplantation. La première session, qui a eu lieu à Bâle au courant du mois de novembre 2001, a été consacrée à la définition de la mort cérébrale et à la question du consentement lors du don d'organes. Le cycle de rencontres fait partie intégrante du projet «Problèmes éthiques et juridiques liés à la médecine de transplantation. Questions de fond pour une nouvelle législation en Suisse» (direction: A. Bondolfi/K. Seelmann).

Ce projet relève du Programme National de Recherche PNR 46 «Implants et transplants». Finance: Fr. 250.-. Rens.: tél. 061 325 91 30, fax 061 325 91 30, Niklaus.Friedrich@etu.unil.ch

Du 8 au 9 novembre

Lettres/Section d'histoire Sources consistoriales et histoire du contrôle social.

Instances judiciaires caractéristiques des pays protestants, les consistoires sont des tribunaux mi-civils mi-ecclésiastiques qui ont pour fonction de réprimer tout manquement aux bonnes mœurs et à la religion. Etablis à la suite de l'adoption de la Réforme, ils sont restés en fonction durant toute la période de l'Ancien Régime, voire au-delà, notamment en Allemagne, en France, à Zurich, à Berne, à Genève, à Neuchâtel et dans le Pays de Vaud.

Les travaux qui en ont fait un domaine d'étude spécifique s'inscrivent dans le sillage des recherches des historiens démographes et du développement de l'anthropologie historique. En Suisse, des études sont menées depuis les années 80 sur le Consistoire de Genève et sur les consistoires neuchâtelois qui privilégient les thèmes relatifs à la discipline ecclésiastique et au mariage, tandis que depuis les années 90 d'autres recherches sont entreprises sur les consistoires vaudois et bernois dans la perspective d'une histoire du contrôle social.

<http://www.unil.ch/hist/mod>

Rens.: tél. 021 692 29 32

Daniele.Tosato-Rigo@hist.unil.ch

MERCREDI 6 NOVEMBRE

10H15 LETTRES

Language planning and globalization: an Israeli perspective, conférence, prof. Ron Kuzar, Uni Haifa, Israël. BFSH2, 3017.
Rens.: tél. 021 692 29 94
JurgRainer.Schwytter@angl.unil.ch

12H15 SCIENCES/IE-ZEA

Nocturnal metabolic depression as an overwintering strategy in red deer (*Cervus elaphus*), séminaire, prof. Walter Arnold, Uni Veterinary Medicine, Vienne, Autriche. Bâtiment de biologie, amphithéâtre.
Rens.: tél. 021 692 41 61

14H15 LETTRES/IASA

Héphaïstos et le statut des artisans au temps de la colonisation en Occident, conférence, prof. Bruno D'Agostino, Istituto universitario orientale di Napoli, Italie. BFSH2, 4030.
Rens.: tél. 021 692 30 47
Didier.Fontannaz@iasa.unil.ch

17H00 MÉDECINE

Le patient âgé en réanimation, Forum MSD des intensivistes, prof. Jean Carlet, Service de réanimation, Hôpital St-Joseph, Paris, France. CHUV, auditoire Auguste Tissot.
Rens.: tél. 021 314 20 09
Rene.Chiolero@chuv.hospvd.ch

17H30 SCIENCES

De Loys de Cheseaux au Very Large Telescope, leçon d'adieu du prof. Bernard Hauck, UNIL. Collège propédeutique, auditoire A.

19H30 GEB/IMEDIA/SVSN/UNIL/SCIENCES ET CITÉ

Réparer la vie? Embryons et cellules souches: regards croisés sur les biotechnologies. La manne du sang, conférence-débat ouverte au public avec le prof. S. Leyvraz, oncologue, CHUV et D. Müller, éthicien et théologien, UNIL. Aula du Palais de Rumine.
Voir article en page 1.

20H00 SAV/SOCIÉTÉ ROMANDE DE PHILO/GROUPE VAUDOIS

Ernst Jünger et la technique, conférence, Christophe Calame. Cité-Devant 3, Gymnase de la Cité, salle 11.

JEUDI 7 NOVEMBRE

9H00 COMMISSION D'ÉTHIQUE CLINIQUE CHUV

Vulnérabilité et consentement: participation de l'enfant et de la personne âgée au projet thérapeutique, séminaire d'éthique, CHUV, auditoire Beaumont. Fr. 50.- (hors CHUV).
Rens.: tél. 021 314 18 16
Françoise.Bedat@chuv.hospvd.ch
www.hospvd.ch/public/chuv/dir/eth/

12H00 MÉDECINE/DMI

Diarrhées, colloque postgrade, prof. J. Bille, IMUL. CHUV, auditoire Auguste Tissot.
Rens.: tél. 021 314 10 10

14H00 UMSA ET SUPEA

Contraception à l'adolescence: bilan et perspectives, conférence, Dr. N. Athéa, Hôpital Necker, Paris, France. Château de Rolle.
Rens.: tél. 021 314 37 60
Umsa@chuv.hospvd.ch

16H00 IPSC

Exploitation et gestion systématiques des traces de souliers: une approche complémentaire pour l'investigation criminelle des cambrillages, soutenance de thèse, Alexandre Girod. BEP, auditoire C.
Rens.: tél. 021 692 46 00
Ipsc@unil.ch

DU 7 AU 9 NOVEMBRE

MÉDECINE/INSTITUT UNIVERSITAIRE DE PATHOLOGIE

68ème Assemblée annuelle de la Société suisse de pathologie. CHUV, auditoire César-Roux. Fr. 100.-.
Rens.: tél. 021 314 72 02
Ghislaine.Perriard@chuv.hospvd.ch

Jeudi 7 novembre - matin

Symposium sur l'évolution de la classification des tumeurs des tissus mous.

Vendredi 8 novembre - matin

Communications libres, keynote lecture, mini-symposium sur l'impact de la révolution moléculaire sur la pratique de la pathologie.

Samedi 9 novembre - matin
Histoséminaire sur les tumeurs des glandes salivaires.

DU 7 AU 9 NOVEMBRE

14H15 PNR 46, BÂLE ET CLE, LAUSANNE

Allocation d'organes (AdO). Médecine - Ethique - Droit. ISDC et BFSH2.
Rens.: tél. 061 325 91 30
Niklaus.Friedrich@etu.unil.ch

Jeudi 7 novembre

ISDC, salle de conf., rez sup.
14h15 Le dilemme de la pénurie d'organes du point de vue médical, prof. Denis Müller, UNIL et prof. G. Mentha, Uni Genève. **14h30 La pratique de la distribution d'organes dans un centre suisse de transplantation**, P. Seeburger, Uni Zurich. **14h50 L'allocation des reins**, prof. J. Steiger, Uni Bâle. **15h05 L'allocation du foie**, prof. D. Candinas, Uni Berne. **16h00 Un problème éthique à plusieurs dimensions**, Dr U. Kostka, Uni Bâle. **16h20 AdO et équité**, prof. A. Bondolfi, CLE, UNIL. **16h40 Un projet de recherche sur l'AdO**, Dr T. Gutmann, Munich, Allemagne. **17h30 Les arguments de l'éthique animale à propos de la xénotransplantation**, Dr B. Baertschi, Genève. **18h00 L'organisation administrative de l'AdO**, prof. J.-F. Dumoulin, Lausanne.

Vendredi 8 novembre

BFSH2, 2120

9h00 Problèmes de droit constitutionnel, Dr M. Schott, Uni Bâle. **9h25 Problèmes éthiques en cas de xénotransplantation**, prof. H. Halter, Uni Lucerne. **10h20 L'organe artificiel comme organe de substitution: l'expérience du cœur artificiel**, prof. H.H. Zerkowski, Bâle. **10h40 Les expériences avec donneur vivant**, prof. G. Thiel, Bâle. **11h20 L'organe de substitution naturel ou artificiel: un changement d'identité pour les patients? Une analyse philosophique**, S. Romagnoli, CLE, Genève. **11h40 L'AdO du point de vue de Swisstransplant**, T. Heberlein, Conseilère nationale, Zumikon. **14h00 L'ancien et le nouveau modèle d'AdO en Suisse**, Dr M. Monnier, Berne. **14h15 L'AdO dans le système de prévoyance**, prof. Ch. B. Blankart, Berlin, Allemagne. **14h30 La question de l'AdO en Allemagne**, prof. E. Nagel, Bayreuth, Allemagne. **15h00 L'AdO du point de vue d'Eurotransplant**, prof. G. Kirste, Freiburg/B, Allemagne. **15h15 L'AdO en France**, prof. D. Greiner, Lille, France. **15h30 De l'AdO comme problème éthique à l'AdO comme problème juridique**, prof. P. Becchi, Genua, Italie. **16h30 Les organes des Non-Heart-Beating-Donors et l'AdO**, Dr N. Demartines, Zurich. **16h50 L'AdO au Canada**, prof. J. Desclos, Sherbrooke, Canada. **17h20 L'AdO au Japon**, prof. H. Kawaguchi, Himeji, Japon. **17h40 L'AdO en Corée**, prof. B.-S. Cho, Chongju, Corée du Sud.

Samedi 9 novembre

BFSH2, 2120

9h00 Réflexions sur les aspects économiques de l'AdO, prof. H. Klemm, Duisburg, Allemagne. **9h30 Questions juridiques liées à la mise en place de l'AdO**, prof. J. Michaud, Paris, France. **11h00 La pratique de l'AdO** Panel avec plusieurs personnes.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

17H15 LETTRES/HISTOIRE DE L'ART

Le développement de l'architecture castrale dans les anciens Etats de Savoie et leur périphérie (1230-1330). Un cas exemplaire: le château d'Yverdon, des origines à nos jours, soutenance de thèse, Daniel De Raemy, Faculté des lettres. BFSH1, 263.
Rens.: tél. 021 692 29 00
RomainFrancois.Genet@dlett.unil.ch

DU 8 AU 9 NOVEMBRE

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE

Sources consistoriales et histoire du contrôle social. BFSH1, 231.
Rens.: tél. 021 692 29 32
Daniele.Tosato-Rigo@hist.unil.ch
Http://www.unil.ch/hist/mod

LUNDI 11 NOVEMBRE

9H15 MÉDECINE

L'émergence des maladies cardiovasculaires dans les pays en développement, leçon inaugurale,

Dr Pascal Bovet, privat-docent, IUMSP. CHUV, auditoire César-Roux.
Rens.: tél. 021 692 50 00
Marie-Louise.Desarzens@dmed.unil.ch

12H05 SCIENCES

Can't make head or tail of a mouse embryo? Séminaire, Dr Daniel Constam, ISREC, Lausanne. Bâtiment de biologie, amphithéâtre.
Rens.: EdwardEllston.Farmer@ie.bpv.unil.ch

17H15 LETTRES/SECTION D'HISTOIRE

Le passage du pape Etienne II à Romainmôtier en 753, conférence, Alexandre Pahud, UNIL et FNRS. BFSH2, 5081.
Rens.: tél. 021 692 29 34
Agostino.Paravicini@hist.unil.ch

17H15 SVSN/SCIENCES DE LA TERRE

La pollution de l'environnement par l'arsenic: est-elle anthropique ou naturelle? Conférence, prof. H.-R. Pfeifer, UNIL. BFSH2, audit. Lugeon.
Rens.: Jean-Luc.Epard@igp.unil.ch

17H30 MÉDECINE

Mise au point sur les incidents talomes surrénaux, colloque hebdomadaire, Dr F. Gomez, Division d'endocrinologie, diabétologie et métabolisme. CHUV, BH15-325.
Rens.: tél. 021 314 11 11; bip 742354
Maurice.Matter@chuv.hospvd.ch

MARDI 12 NOVEMBRE

8H00 MÉDECINE/PÉDIATRIE

Médecine de l'adolescence: anorexie, formation continue, Dr P.-A. Michaud (leader) et M. Caffish. CHUV/HUG. CHUV, auditoire César-Roux. Retransmis en visioconférence.
Rens.: tél. 021 314 34 82
Jean-Marie.Matthieu@chuv.hospvd.ch

8H15 LETTRES/SECTION D'HISTOIRE ET PROJET «LE CORPS ET SES REPRÉSENTATIONS»

«Signes particuliers». Les pratiques de l'identification des personnes du XIV^e siècle au XVI^e siècle et la genèse du passeport. conférence, Valentin Groebner, Uni Bâle. BFSH2, 5081.
Rens.: tél. 021 692 29 34
Agostino.Paravicini@hist.unil.ch

12H00 BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Lunch égalité. Grange de Dorigny Aumôneries. Égalité et corps intermédiaire. Boissons offertes.
Rens.: tél. 021 692 20 59
www.unil.ch/egalite Egalite@rect.unil.ch

17H30 ECOLE DE FRANÇAIS MODERNE

Programme Tandem: deuxième soirée. BFSH2, 1129.
Rens.: tél. 021 692 30 94
Tandem@efm.unil.ch

Les étudiants de plus en plus mobiles

Séjours à l'étranger • Davantage d'étudiants de l'UNIL passent une année dans une autre université. Alors qu'Erasmus, le plus fameux des accords européens de mobilité, célèbre son millionième départ, les héros de *L'auberge espagnole* continuent à faire des émules.

De plus en plus d'étudiants lausannois choisissent d'effectuer un semestre, plus fréquemment une année, d'étude à l'étranger.

Expérience à vivre

Vivre une expérience hors du commun, découvrir une autre approche de son domaine d'étude ou maîtriser une langue étrangère ne sont que quelques-unes des raisons qui peuvent justifier un séjour

internationales (www.unil.ch/ri). On y trouve toutes les destinations pour lesquelles il existe des accords, des renseignements sur les démarches à entreprendre, et de nombreux conseils pratiques pour s'organiser un séjour profitable tant sur le plan humain que professionnel. Tout étudiant qui «part en mobilité» bénéficie d'une manière ou d'une autre d'un soutien financier, si le séjour a lieu dans une université partenaire. Les personnes au bénéfice d'une bourse



Les Etats-Unis sont parmi les destinations les plus courues, mais certains Etats restent difficilement accessibles. Faute de demande pour venir à Lausanne, un accord ne peut être conclu.

ERASMUS

Déjà un million d'expatriés

Au début de l'été, *L'auberge espagnole* faisait un tabac dans les salles obscures, et érigeait du même coup le programme d'échange Erasmus en phénomène de société. Inauguré en 1987, il a franchi la semaine dernière le cap de son millionième participant. Près de 110'000 étudiants ont passé une partie de leurs études à l'étranger dans le cadre d'Erasmus en 2001, contre 3000 l'année de son lancement.

à l'étranger. Si la plupart du temps celui-ci se fait dans le cadre d'accords préexistants, un étudiant peut partir pour la destination de son choix. Mais il est plus facile de se référer aux systèmes d'accords mis en place, dont le fonctionnement est exposé sur le site Internet des Relations

cantonale ou accordée par l'UNIL peuvent continuer à la percevoir pendant leur séjour.

Tendance à la hausse

Parmi les destinations phares, toutes facultés confondues, les pays anglo-saxons arrivent en

tête, alors que la mobilité suisse n'intéresse qu'une minorité des étudiants migrants. Nuance de taille, les étudiants en Droit se déplacent peu à l'étranger mais beaucoup en Suisse alémanique comparativement avec leurs homologues des autres facultés. En effet, leur licence concerne le droit suisse qui ne s'enseigne pas ailleurs. A noter également que les femmes sont plus nombreuses à se déplacer. Pour le semestre qui vient de s'ouvrir, même si les chiffres définitifs ne sont pas encore connus, on prévoit une hausse du

nombre des départs. Quant aux arrivées, elles sont elles aussi à la hausse, la provenance la plus fréquente étant l'Allemagne.

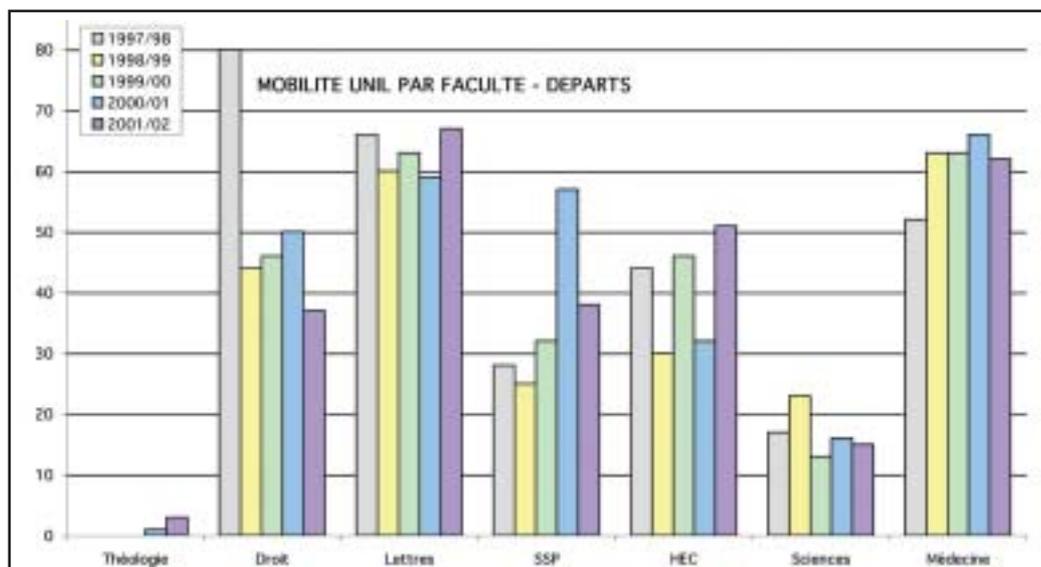
• Luc-Olivier Erard

LOGEMENT

L'espoir renaît

Corollaire du succès de l'UNIL, les étudiants qui viennent à Lausanne doivent être logés. Comme pour leurs collègues autochtones, la situation tendue du marché du logement a causé un souci majeur aux responsables de la mobilité. Cependant, alors que des solutions se dessinent enfin pour l'année prochaine, la population vaudoise a réagi extrêmement positivement à la campagne menée par l'UNIL pour trouver des chambres chez des logeurs privés. Avec 46% d'augmentation par rapport à l'année dernière, l'année académique a pu commencer dans la sérénité pour la plupart des étudiants. Il manque cependant encore des places, et beaucoup de personnes sont logées en situation précaire.

En outre, des logements provisoires vont bientôt être construits à proximité du campus. Si le chantier se déroule comme prévu, ils accueilleront 260 étudiants dès la rentrée 2003. •loe



Les départs d'étudiants, par faculté, tous programmes confondus, montrent une tendance à l'augmentation sur le long terme, augmentation qui cette année devrait se confirmer, au vu des premières estimations.

Artistes exceptionnels à la Grange

Culture à Dorigny • Moisson fastueuse à la Grange, qui collectionne les acteurs et auteurs de renom à l'affiche de la saison 2002-2003.

Sans faux fuyant, c'est «l'échappée belle» pour cette nouvelle saison des Affaires culturelles de l'UNIL. De quoi nous faire rester sur le campus jusqu'à pas d'heure! Neuf spectacles, dont trois créations originales et deux co-productions devraient tenir en haleine tous les amateurs de théâtre et de musique.

Le programme est résolument tourné vers la création contemporaine et les grands noms s'y bousculent. Ainsi Jean-Luc Bideau, ce monstre de scène, enflammera de sa verve des textes de l'écrivain voyageur Nicolas Bouvier dans *L'échappée belle*. Marielle Pinsard, une habituée de la Grange, présentera *Blonde unfuckingbelievable blond*. Un spectacle-performance dans lequel se mêlent une trentaine d'authentiques blondes. Un véritable «petit traité compor-



Du nouveau sur les planches de la Grange: les Affaires culturelles de Dorigny s'acoquinent avec de sympathiques insectes... qui n'envahissent pas le théâtre, mais leur tout nouveau bulletin d'informations bimensuel.

temental de la gent peroxydée», qui en explore les stéréotypes et les secrets, «à l'usage exclusif des sceptiques». Un spectacle qui s'achèvera par une soirée au Zelig, avec, aux platines, la brune Marielle Pinsard.

Les auteurs renommés ne sont pas en reste. José Samargo – Prix Nobel de littérature en 1998 – sera à l'honneur avec *Le triptyque de Tibériade*. Un texte adapté pour le théâtre par l'auteur lui-même, qui fera

également l'objet d'une journée de réflexion sur «le rôle de la religion dans la société». *La maison de Bernarda Alba*, un texte de Federico Garcia Lorca sera présenté dans une mise en scène d'Andrea Novicov – «un résident» de la Grange. Le texte est un classique, revisité à la manière d'un théâtre de marionnettes géantes et humaines – des acteurs évoluant dans un castelet minuscule.

Le programme des Affaires culturelles réserve encore bien d'autres surprises: musique contemporaine et classique, ateliers, stages et expositions à l'Unité d'art contemporain, dont l'organisation est par ailleurs ouverte aux étudiants intéressés.

•Stéphane Gachet

Programme et renseignements
au 021 692 21 12 ou
www.grangededorigny.ch

Poète presbourgeois à Dorigny

Les «Rencontres culturelles» – lire Uniscope N°433 – proposent une soirée en compagnie de l'écrivain israélien Tuvia Rübner, qui lira ses poèmes en allemand et en hébreu, en alternance avec des intermèdes musicaux de Schubert et de Mozart, interprétés, au piano, par sa femme Galila Rübner et au violon par Hans Otto Horch.

Né à Bratislava en 1924, Tuvia Rübner est un poète «médiateur entre deux langues»: l'allemand et l'hébreu. Exclu de l'école en raison de son origine juive, il émigre en Palestine où il échappe à la shoah. Il écrit ses premiers poèmes en allemand, sa langue maternelle, puis en hébreu dès les années 50. Il devient alors un

médiateur entre les deux cultures, traduisant des textes d'une langue à l'autre – Goethe, Kafka, Carmi, par exemple. Il est aujourd'hui membre de la Deutsche Akademie für Sprache und Dichtung et lauréat du Prix Paul Celan. •c

Lecture et musique, mercredi 13 novembre 2002, Grange de Dorigny, 20h00. Entrée libre.

Agenda culturel

Expositions

Preuve par l'image, la photographie en quête de vérité, Fondation Claude Verdan, rue Bugnon 21, jusqu'au 27 avril 2003.

Peggy Donatsch, Bagageries, CHUV, hall principal, jusqu'au 14 novembre 2002.

Futur antérieur, Musée romain de Lausanne-Vidy, ch. du Bois-de-Vaux 24, jusqu'au 21 avril 2003. Rens.: 021 625 10 84.

Photo.romande.elysee, Musée de l'Elysée, av. de l'Elysée 18, jusqu'au 24 novembre 2002. Rens.: 021 316 99 11, www.elysee.ch.

Un équilibre, déséquilibre, Espace des inventions, Vallée de la Jeunesse 1, jusqu'au 4 juillet 2004.

Dessine-moi la Terre, cartes et atlas au cours des âges, Bibliothèque cantonale et universitaire, hall, Dorigny, jusqu'en janvier 2003.

Alexandre Sarrasin - structures en béton armé: audace et invention, Archives de la construction moderne, EPFL, Ecublens, jusqu'au 16 novembre 2002. Rens.: 021 693 32 70.

Ciné du musée

La Fournaise: un volcan dans la mer, Aula du Palais de Rumine, pl. de la Riponne, mercredi 6 novembre 2002, 14h30. Entrée libre.

P. P. 1015 Lausanne

uniscope

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE

SERVICE DE PRESSE - BRA, 1015 LAUSANNE, Tél. 021-692 20 70, Fax 021-692 20 75, uniscope@unil.ch, <http://www.unil.ch/spul>
Axel Broquet (éd.), réd. resp.: Stéphane Gachet (sig.), Luc-Olivier Etard (loc.), Mémento: Florence Klausfelder, Flästrage MCP SA, Imprimerie
Moreillon, Romanel s/Lausanne, tirage 5500 ex. Publicité: EMENSI, Tél. 021-729 98 81, Mobile 078-661 33 99, Fax 021-729 99 08,
emens@bluewin.ch